



Lith. AL. Levoisier. Paris

CONSERVATEUR DES RELIQUES.

Pl. 14.

SACRISTE DU PAPE

(N° 14)

On peut conjecturer de ce que disent les livres de la Chambre apostolique que, lorsque le Souverain Pontife exerçait les fonctions religieuses en public, il était autrefois assisté par six prélats du rang le plus élevé. Avec le temps, ce nombre a varié tantôt en plus, tantôt en moins.

Autrefois aussi le sacriste pouvait n'être pas prélat, mais actuellement il est toujours décoré du titre d'évêque de Porphyryon ou Porphyre, et prend rang parmi les prélats qu'on nomme *évêques assistants au trône pontifical*.

Ce fonctionnaire appartient toujours, depuis le règne du pape Nicolas IV, à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. Il en porte habituellement l'habit; mais au lieu de la ceinture de cuir noir, attribut de cet ordre, il porte une ceinture de couleur verte, qui désigne le caractère épiscopal.

C'est à lui qu'est commise la garde des ornements, des vases sacrés, et surtout des reliques. Il figure dans les grandes cérémonies papales, et c'est lui, quand le souverain Pontife officie, qui fait l'essai du pain et du vin.

Ce prélat a le même rang, à peu près, que celui qu'on nomme *Maître du sacré Palais*. Il a son logement, soit au Vatican, soit au Quirinal, pour être constamment auprès du Pape. Le Père Labat dit que c'est toujours l'évêque de Porphyre qui sert la messe du Souverain Pontife. On comprend combien cette charge est délicate, en considérant surtout que le sacriste exerce sa haute surveillance sur les riches ornements qui composent la chapelle pontificale.

